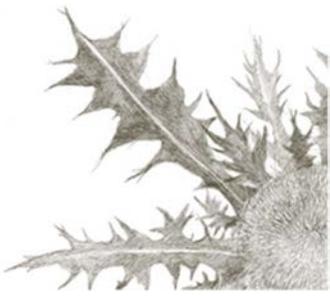


## La situation juridique des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France



**COUT DE LA SESSION : 500 Euros TTC par personne**  
**DUREE DE LA SESSION : 21 heures réparties sur 3 jours**  
**NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes**  
**INTERVENANTS : Laurent Forté et Aurélie Bédu**

**C I C A D E**

### Première partie :

#### L'entrée, le séjour et la nationalité des mineurs et des jeunes majeurs en France

**Préambule : Le cadre juridique applicable.**

**La nationalité française :**

- ▶ Etre français à la naissance.
- ▶ Devenir français de plein droit à la majorité ou par déclaration pendant la minorité.
- ▶ Les situations d'effet collectif de l'acquisition de la nationalité française.
- ▶ Le jeune majeur étranger et l'acquisition de la nationalité française.

**L'entrée en France des mineurs étrangers :**

- ▶ L'entrée d'un mineur résidant à l'étranger.
- ▶ L'entrée d'un mineur résidant en France.

**Le séjour des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France :**

- ▶ Le séjour des mineurs :
  - Les notions de séjour irrégulier et d'éloignement.
  - Le regroupement familial.
  - La scolarité et le travail des mineurs.
- ▶ Le séjour des jeunes majeurs :
  - Les principaux titres de séjour.
  - La situation des jeunes confiés à l'ASE.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'autorisation de séjour en France au titre du regroupement familial.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'ancienneté du séjour en France.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée aux attaches personnelles et aux attaches familiales.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'état de santé.
  - La régularisation.

### Deuxième partie :

#### Le droit de la famille des mineurs vivant en France

**La filiation :**

- ▶ L'établissement de la filiation :
  - La filiation établie par l'effet de la loi.
  - La filiation établie par reconnaissance.
  - La filiation établie par possession d'état.
  - La filiation adoptive.
- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.

**L'autorité parentale :**

- ▶ L'exercice de l'autorité parentale :
  - L'exercice en commun.
  - L'exercice unilatéral.
  - La délégation de l'exercice de l'autorité parentale.
- ▶ Les atteintes à l'exercice de l'autorité parentale :
  - La non présentation d'enfant.
  - La soustraction de mineur.
- ▶ La sortie du territoire français et étranger du mineur.

**La kafala :**

- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les effets en France.

**L'état civil des mineurs vivant en France :**

- ▶ La validité des actes d'état civil établis à l'étranger.
- ▶ La reconnaissance des jugements étrangers.

### Troisième partie

#### Cas pratiques

**Date et lieu de formation**  
**1-2-3 mars 2017 à Montpellier**

## OBJECTIFS DE LA SESSION

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

## PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public ...

## SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur, les cas pratiques étudiés ainsi qu'une méthode de recueil de données en droit des étrangers.

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Aurélie Bédu** : permanente du CICADE depuis 1999 - Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ». Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.
- ▶ **Laurent Forté** : permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.